

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES HAUTS-DE-FRANCE

Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais

Dossier suivi par : MOINE Brian

Objet: Plat'AU - DECLARATION PREALABLE DE

CONSTRUCTION

Fraternité

Numéro: DP 062498 25 00064 U6201

Adresse du projet :25 Rue Etienne Dolet 62300 Lens

Déposé en mairie le : 04/04/2025 Reçu au service le : 15/04/2025

Nature des travaux: 12176 Modifications de clôture

Demandeur:

Collectivité territoriale Région Hauts-de-

France

L'immeuble concerné par ce projet est situé en abords du ou des monuments historiques listé(s) en annexe. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine sont applicables.

Ce projet, en l'état, est de nature à porter atteinte à la conservation ou à la mise en valeur du ou des monuments historiques ou des abords. Il peut cependant y être remédié . L'Architecte des Bâtiments de France donne par conséquent son accord assorti de prescriptions. Par ailleurs, ce projet peut appeler des recommandations ou des observations.

Prescriptions motivées (1), recommandations ou observations éventuelles (2):

(1) Les clôtures devront être doublées ou maintenues avec des haies végétales afin de participer à une insertion paysagère du projet.

Fait à Arras

Signé électroniquement par Loic LEVIN Le 13/05/2025 à 11:57

Architecte des Bâtiments de France Monsieur Loic LEVIN

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débuter les travaux à la réception de cet avis.

En cas de désaccord avec l'Architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours à compter de la réception du présent acte, le préfet de région (Direction régionale des Affaires culturelles des Hauts-de-Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX - 03 21 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr

ce - 1-3 lue du L	e - 1-3 rue du Lombard CS 80016 - 59041 Lille Cedex) par lettre recommandée avec accusé de réception.					

ANNEXE :
Monument aux morts du rond-point Van Pelt situé à 62498 Lens.